PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 11 octobre 2016 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller Raymond Leclair
- le conseiller François D'André
- le conseiller Robert Théorêt
- le conseiller Paul Gauthier
- la conseillère Kim Jones
- le conseiller Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, est aussi présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance du 11 octobre 2016 à 19 h 30

2016-10-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;

Législation
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016 ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 ;
5. Dépôt de la correspondance ;
6. Nomination des membres des différents comités ;
7. Règlement numéro 318-16 fixant le paiement d'un droit supplétif au droit de mutation ;

Finances
8. Demande de publicité dans le feuillet paroissial 2017 de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-champs ;
9. Approbation de la liste des comptes de septembre 2016 ;
9.1. Souper annuel des élus de Soulanges ;

Ressources humaines
10. Embauche d'une secrétaire-trésorière adjointe temporaire ;

11. Périodes de questions ;

Incendie
12. Démission d'un pompier ;
13. Engagement d'un pompier ;
14. Adoption de la politique d'embauche et de formation des nouveaux pompiers ;
15. Autorisation d'inscription de deux pompiers à la formation Pompier I ;
15.1. Demande d'aide financière au Ministère de la Sécurité publique dans le cadre du « Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel » 2017-2018 ;

Travaux publics

16. Autorisation de paiement à CDGU pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord ;
16.1. Autorisation de paiement à Sintra inc. pour les travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord ;
16.2. Autorisation de paiement à Groupe ABS pour le contrôle des matériaux des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord ;
17. Autorisation de paiement à CDGU pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud ;
17.1. Autorisation de paiement à Sintra inc. pour les travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud ;
17.2. Autorisation de paiement à Groupe ABS pour le contrôle des matériaux des travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud ;
18. Attestation des travaux réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ;
19. Autorisation des travaux de pavage sur divers chemins de la Municipalité ;

Matières résiduelles

20. Adjudication du contrat de la collecte, transport et disposition des déchets pour l'année 2017 ;
21. Prise en charge de la collecte annuelle des feuilles d'automne ;

Urbanisme et mise en valeur du territoire

22. Demande d'autorisation en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 16-40 ;
23. Demande de dérogation mineure numéro 16-41 ;

Loisirs et culture

23.1. Demandes de soumissions pour le déneigement de la patinoire et la surveillance du chalet ;

24. Autres sujets :
24.1. Autorisation de paiement de deuxième versement de la Sûreté du Québec ;
24.2. Soirée de la Fête d'Halloween ;
24.3. Coup de chapeau ;

25. Période de questions ;

26. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-02 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, une dispense de lecture est accordée.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, une dispense de lecture est accordée.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D’ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	**Expéditeur**	**Sujet**
16-09-2016	Anne Minh Thu Quach Destinataire : L'honorable James Gordon Carr, ministre des ressources naturelles	Création d'un fonds de prévoyance national relié aux pipelines
16-09-2016	Anne Minh Thu Quach Destinataire : L'honorable Catherine McKenna, ministre de l'environnement et du changement climatique Canada	Surveillance des sablières pour exploitations non abusives
16-09-2016	Anne Minh Thu Quach Destinataire : L'honorable Marc Garneau, ministre des transports	Plan d'interventions conjoints entre municipalités et compagnies ferroviaires - Canadian Pacifique et Canadian National

2016-10-04 **NOMINATION DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS COMITÉS**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal nomme les membres suivants aux différents comités :

Comités	**Membres**
Ressources humaines	Yvon Bériault, maire Raymond Leclair, conseiller Robert Théorêt, conseiller Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière
Service de Sécurité Incendie	Yvon Bériault, maire Paul Gauthier, conseiller Kim Jones, conseillère Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière Marc-André, Directeur du Service de Sécurité Incendie
Sécurité publique	Yvon Bériault, maire François D'André, conseiller Paul Gauthier, conseiller Kim Jones, conseillère Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière
Environnement/agrile du frêne	Yvon Bériault, maire Paul Gauthier, conseiller Kim Jones, conseillère Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière Réjean Filiatrault, inspecteur municipal
Travaux publics	Yvon Bériault, maire François D'André, conseiller Robert Théorêt, conseiller Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière Réjean Filiatrault, inspecteur municipal
Office municipal d'habitation (HLM)	Yvon Bériault, maire François D'André, conseiller Robert Théorêt, conseiller Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière
Urbanisme et mise en valeur du territoire	Yvon Bériault, maire François D'André, conseiller Jean-Marie Lavoie, conseiller Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière Richard Lévesque, inspecteur par intérim en bâtiment
Loisirs	Yvon Bériault, maire Raymond Leclair, conseiller Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière
Culture/Bibliothèque	Yvon Bériault, maire Jean-Marie Lavoie, conseiller Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÈGLEMENT NUMÉRO 318-16 FIXANT LE PAIEMENT D'UN DROIT SUPPLÉTIF AU DROIT DE MUTATION

2016-10-05 ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 ;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu une copie du règlement numéro 318-16 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, une dispense de lecture est accordée.

EN CONSÉQUENCE**,**

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 318-16 fixant le paiement d'un droit supplétif au droit de mutation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-06 **DEMANDE DE PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL 2017 DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS**

CONSIDÉRANT la demande de publicité de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs dans le feuillet paroissial 2017,

EN CONSÉQUENCE**,**
il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller Robert Théorêt
ET RÉSOLU
D'ACCEPTER la demande de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs pour un espace publicitaire dans le feuillet paroissial 2017 ;

D'AUTORISER le paiement de 110,00 $ à la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-07 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE SEPTEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Salaires versés du 1er au 30 septembre 2016	13 732,91 $
Comptes déjà payés au 30 septembre 2016	43 713,58
Prélèvements bancaires de septembre 2016	7 109,41
Comptes à payer au 30 septembre 2016	18 827,11
Total	83 383,01 $

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière des comptes de septembre 2016;

D'APPROUVER la liste des salaires, des comptes et des prélèvements bancaires payés au cours de la période du 1er au 30 septembre 2016 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-08 **SOUPER ANNUEL DES ÉLUS DE SOULANGES**

CONSIDÉRANT l'invitation de l'Association des gens d'affaires de Soulanges au 4e souper annuel des élus de Soulanges,

EN CONSÉQUENCE**,**

il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,

appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore défraie le coût d'un billet au montant de 50,00 $ taxes incluses, pour la participation du maire, Yvon Bériault, pour la représenter au souper annuel des élus de Soulanges du 19 octobre 2016 à Saint-Zotique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-09 **EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE TEMPORAIRE**

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore procède à l'engagement de Danielle Gilbert au poste de secrétaire-trésorière adjointe temporaire ;

QUE le conseil municipal autorise le maire Yvon Bériault à signer l'entente de travail entre les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne dans l'assistance félicite le conseil municipal pour les travaux effectués sur le chemin Saint-Télesphore Sud. Il demande s'il peut râteler le gravier poussé sur les parterres. Le maire demande au citoyen d'attendre qu'un suivi soit fait auprès de l'ingénieur.

2016-10-10 **DÉMISSION D'UN POMPIER**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore accepte la démission du pompier Kim Lalonde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-11 **ENGAGEMENT D'UN POMPIER**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore procède à l'engagement de Christian Fortin au poste de pompier au Service des incendies de la Municipalité ;

QUE la Municipalité autorise le maire Yvon Bériault à signer l'entente de travail entre les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-10-12 **ADOPTION DE LA POLITIQUE D'EMBAUCHE ET DE FORMATION DES NOUVEAUX POMPIERS**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte la politique d'embauche et de formation des nouveaux pompiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-13 **AUTORISATION D'INSCRIPTION DE DEUX POMPIERS À LA FORMATION POMPIER I**

CONSIDÉRANT QU'une aide financière a été octroyée par le Ministère de la Sécurité publique pour la formation de nouveaux pompiers,

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise l'inscription des pompiers Jason Mackey et Christian Fortin à la formation Pompier I qui débute le 25 octobre 2016 à Rigaud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-14 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL » 2017-2018**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habilités nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habilités de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Télesphore désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Télesphore prévoit la formation d'au moins cinq pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

DE présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-15 **AUTORISATION DE PAIEMENT À CDGU POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGES ET SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD**

ATTENDU la résolution 2016-04-06 adoptée à la séance ordinaire du 12 avril 2016 ;

il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller Robert Théorêt
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 3 909,15 $ taxes incluses, à CDGU Ingénierie urbaine pour la surveillance des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-16 **AUTORISATION DE PAIEMENT À SINTRA INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGES ET SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD**

ATTENDU la résolution 2016-09-02 adoptée à la séance extraordinaire du 6 septembre 2016 ;

ATTENDU la recommandation de la firme CDGU, Ingénierie urbaine,

il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1, d'un montant de 193 682,01 $ taxes incluses, à Sintra inc. pour les travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-17 **AUTORISATION DE PAIEMENT À GROUPE ABS POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGES ET SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD**

ATTENDU la résolution 2016-09-29 adoptée à la séance ordinaire du 13 septembre 2016 ;

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 4 831,14 $ taxes incluses, à Groupe ABS pour le contrôle des matériaux des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AUTORISATION DE PAIEMENT À CDGU POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE ET DU DRAINAGE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE SUD

2016-10-18 ATTENDU la résolution 2016-03-02 adoptée à la séance extraordinaire du 15 mars 2016 ;

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 6 841,01 $ taxes incluses, à CDGU Ingénierie urbaine pour la surveillance des travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-19 **AUTORISATION DE PAIEMENT À SINTRA INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE ET DU DRAINAGE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE SUD**

ATTENDU la résolution 2016-09-03 adoptée à la séance extraordinaire du 6 septembre 2016 ;

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1, d'un montant de 235 171,21 $ taxes incluses, à Sintra inc. pour les travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-20 **AUTORISATION DE PAIEMENT À GROUPE ABS POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE ET DU DRAINAGE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE SUD**

ATTENDU la résolution 2016-09-30 adoptée à la séance ordinaire du 13 septembre 2016 ;

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 1 379,13 $ taxes incluses, à Groupe ABS pour le contrôle des matériaux des travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ATTESTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018

2016-10-21

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par la conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-22

AUTORISATION DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR DIVERS CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AUTORISER des travaux de pavage et rapiéçage sur divers chemins de la Municipalité de Saint-Télesphore pour un montant estimatif de 25 000,00 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-23

ADJUDICATION DU CONTRAT DE LA COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à des demandes de soumission par invitation auprès de trois entreprises de gestion des déchets ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a reçu qu'une seule soumission de « Robert Daoust et fils inc. » de Hudson pour l'année 2017, soit :

Entreprise	**Option A, 52 semaines Taxes incluses**	**Option B, 42 semaines Taxes incluses**
Robert Daoust et fils inc.	56 618,80 $	53 444,57 $

il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accorde le contrat la collecte, transport et disposition des déchets de la Muncipalité de Saint-Télesphore pour l'année 2017 à « Robert Daoust et fils inc. » de Hudson au montant de 56 618,80 $ taxes incluses pour l'option A « 52 collectes », le tout conformément au

bordereau de soumission du devis technique. Ce prix inclut la redevance à payer pour la disposition des déchets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-24 **PRISE EN CHARGE DE LA COLLECTE ANNUELLE DES FEUILLES D'AUTOMNE**

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges prévoit une gestion écologique des feuilles d'automne ;

CONSIDÉRANT QUE cette gestion peut être faite par notre Municipalité à condition que nous organisions des collectes à dates fixes et que nos feuilles soient déposées dans un lieu où elles peuvent être compostées ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

DE CONFIRMER à la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges que la Municipalité de Saint-Télesphore a planifié deux collectes de feuilles d'automne, soit les 9 et 23 novembre 2016 ;

DE CONFIRMER à la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges que ces feuilles seront compostées écologiquement sur un site prévu à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION T D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 16-40

2016-10-25 CONSIDÉRANT les plans déposés pour le lotissement et l'implantation d'une nouvelle maison sur le lot 5 969 949 du Cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT les critères du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la zone CA-1 ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande l'acceptation de la demande d'autorisation en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 16-40,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de PIIA relative au lotissement et à l'implantation d'une maison unifamiliale, projetée sur la route 340 sur le lot 5 969 949 du Cadastre du Québec, le tout selon les plans fournis, conditionnellement au respect des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, soit :

- Marge avant maximale de 18 mètres. Cependant, la marge avant de la maison ne doit pas être plus grande que le prolongement du mur arrière du bâtiment à logements situés sur le lot adjacent 3 767 198 du Cadastre du Québec ;
- Démolition du garage à la première des deux dates suivantes :
    - au plus tard six mois après la fin de la construction ;
    - au plus tard six mois après l'expiration du premier permis de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

À 20 h 40, le conseiller Paul Gauthier se déclare en conflit d'intérêt avec le point suivant. Il se lève et se retire des délibérations.

2016-10-26 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 16-41**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure numéro 16-41,

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure numéro 16-41 pour l'emplacement situé sur le lot 3 767 917 du cadastre du Québec, afin de permettre la légalisation de la marge latérale existante de 5,74 mètres au lieu de 6,00 mètres carrés comme exigée par le règlement de zonage numéro 282-09 afin d'être conforme à la règlementation municipale en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

À 20 h 42, le conseiller Paul Gauthier reprend son siège.

DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE ET LA SURVEILLANCE DU CHALET

Sur proposition du conseiller Raymond Leclair, le huis clos est demandé. Le maire, Yvon Bériault suspend le point en cours et ajourne la séance à 20 h 45.

Sur proposition du conseiller Raymond Leclair, appuyé par le conseiller François D'André, l'assemblée est réouverte à 21 h 12 et le point suspendu est repris.

2016-10-27 **DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE ET LA SURVEILLANCE DU CHALET**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

DE DEMANDER les trois soumissions suivantes par le biais du journal Le Montjoie, soit :

- Déneigement de la patinoire durant les fins de semaine ;
- Surveillance et fermeture du chalet les soirs et les fins de semaine ;
- Déneigement des entrées du Centre communautaire les fins de semaines et les congés fériés lorsque la salle est occupée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-28 **AUTORISATION DE PAIEMENT DU DEUXIÈME VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du deuxième versement à la Sûreté du Québec au montant de 53 590,00 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOIRÉE DE LA FÊTE D'HALOWEEN

Le conseiller Raymond Leclair informe le conseil que la salle du Centre communautaire sera ouverte le soir de l'Haloween de 17 h 30 à 19 h 30 et demande de le publier dans le journal Le Montjoie.

COUP DE CHAPEAU

Le conseiller Paul Gauthier donne un coup de chapeau à la direction de l'Oeuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Télesphore pour l'organisation et la belle réussite de la Fête d'automne qui a eu lieu au parc le 9 octobre dernier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance.

2016-10-29 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre ont été discutés,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière